

FAITS SAILLANTS 2021

Citoyens et citoyennes contribuables de la municipalité de Saint-Frédéric, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

États financiers au 31 décembre 2021

Revenus de fonctionnement	1 877 762\$
Charges	(2 091 777\$)
Éléments de conciliation à l'exercice à des fins fiscales	217 644\$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	3 629\$
Excédent de fonctionnement non affecté	273 245\$

Nous avons des fonds réservés pour un montant de 146 743\$ qui prévoient des sommes pour des interventions d'urgence et incendie, pour l'eau potable, les eaux usées, la vidange des boues, le matériel roulant et autres différents besoins.

**ENDETTEMENT NET À LONG TERME :
2 054 618\$.**

Ce montant inclut la part de la dette à la charge du gouvernement du Québec qui représente un montant de 304 772\$.

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
EXTERNE**

La firme Blanchette Vachon S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés, a procédé à l'audit de la municipalité et a déposé son rapport au conseil municipal.

Dans ce rapport, l'auditeur est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Frédéric au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation de ses actifs financiers (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés de l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »



**PRINCIPALES RÉALISATIONS DE
L'ANNÉE 2021**

- Réfection de la rue Gagnon
- Réfection de la rue Saint-Olivier
- Chemisage d'une conduite de la rue Grondin

**PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS
PRÉVUS AU PLAN TRIENNAL
2022-2023-2024**

- Augmentation de la capacité de la station d'épuration
- Mise aux normes de l'eau potable
- Collecte, interception et traitement des eaux usées secteur Village Marie
- Prolongement du parc industriel
- Caserne incendie (partie payable par Saint-Frédéric)

En terminant, je tiens à souligner l'implication et la disponibilité des conseillères et conseillers municipaux qui investissent du temps et de l'énergie afin que les décisions que nous prenons servent au mieux notre communauté. Je remercie également la directrice générale et la secrétaire trésorière, le personnel et les employés des travaux publics.

La Municipalité de Saint-Frédéric est forte par l'unité et par la participation citoyenne de tous.

Micheline Grenier
Micheline Grenier, Mairesse